
International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Clare Ungerson, éd. 1990. *Gender and Caring. Work and Welfare in Britain and Scandinavia*. Harvester Wheatsheaf, 197 pages

Claude Martin

Number 28 (68), Fall 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033815ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033815ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Martin, C. (1992). Review of [Clare Ungerson, éd. 1990. *Gender and Caring. Work and Welfare in Britain and Scandinavia*. Harvester Wheatsheaf, 197 pages]. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (28), 178–178. <https://doi.org/10.7202/1033815ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

The logo for Érudit, featuring the word 'Érudit' in a stylized, red, lowercase font.

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Clare Ungerson, éd. 1990. *Gender and Caring. Work and Welfare in Britain and Scandinavia*. Harvester Wheatsheaf, 197 pages.

Claude Martin, École nationale de la santé publique, Rennes

Au cœur de l'analyse des politiques sociales contemporaines, en particulier des recherches anglosaxonnes à orientation féministe, on trouve un concept qui n'a curieusement pas son exact équivalent en langue française : le *caring*, mélange subtil de soins et d'affection. Cet ouvrage collectif compare l'état de ces problématiques en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves.

La division sexuelle du travail fait du *caring* une tâche qui incombe presque exclusivement aux femmes. Ainsi en est-il des soins qu'elles prodiguent aussi bien aux enfants en bas âge qu'aux personnes âgées devenues dépendantes. L'enjeu réside dans le fait de ne pas réduire ce *caring* à un devoir, mais de lui reconnaître sa dimension de travail souvent invisible. Jusqu'où peut-on aller dans cette reconnaissance ? Quelle serait l'incidence de la rémunération de telles tâches, ou de leur professionnalisation ? Ne peut-on voir dans le retrait des États providences l'explication de la volonté des gouvernements d'organiser, de rationaliser, voire

de *manager* ces pratiques spontanées, pour en faire un élément de leur planification ? Comment interpréter le développement de cette véritable « industrie du *caring* » — *case managers*, planificateurs sociaux et autres spécialistes du développement communautaire —, dont la contribution se limite à coordonner un travail exclusivement féminin, mal rémunéré et non reconnu comme tel ?

Au-delà des écarts nationaux, l'ensemble des contributions souligne l'interdépendance étroite de la sphère publique des politiques sociales et du monde privé des soins, ou, plus précisément encore, le rôle crucial que jouent les services publics dans la manière dont les femmes vivent et expérimentent le fait d'avoir et d'élever des enfants ou de soigner leurs ascendants. Si, dans le cas de la Grande-Bretagne, la critique porte principalement sur la tendance à faire de la famille le pivot de la production des services, les Scandinaves insistent pour leur part sur les risques de dépendance des femmes à l'égard des politiques de Welfare.

Laura Cardia-Vonèche et Benoit Bastard. 1991. *Les Femmes, le divorce et l'argent*. Genève, Labor et Fides, 96 pages.

Claude Martin, École nationale de la santé publique, Rennes

Ce petit ouvrage constitue la synthèse d'un ensemble de recherches menées par les auteurs sur les effets économiques du divorce pour les femmes. On y apprend comment l'idée selon laquelle les femmes s'appauvrissent à la suite d'un

divorce est « à la fois vraie et partiellement fausse ». D'une part, la baisse sensible des ressources du ménage suite à la désunion (baisse d'autant plus sensible que la femme était inactive) peut être compensée par la suite. D'autre part, les